



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
GÉNÉRALE

TD/B/C.II/ISAR/51\*  
28 novembre 2008

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Commission de l'investissement, des entreprises  
et du développement

Groupe de travail intergouvernemental d'experts  
des normes internationales de comptabilité  
et de publication

Vingt-cinquième session  
Genève, 4-6 novembre 2008

**RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL INTERGOUVERNEMENTAL  
D'EXPERTS DES NORMES INTERNATIONALES DE COMPTABILITÉ  
ET DE PUBLICATION SUR SA VINGT-CINQUIÈME SESSION**

tenue au Palais des Nations, à Genève,  
du 4 au 6 novembre 2008

---

\* Les documents de l'ISAR étaient précédemment publiés sous la cote TD/B/COM.2/ISAR/...

## TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
I. CONCLUSIONS CONCERTÉES .....	3
II. DÉCLARATIONS LIMINAIRES .....	5
III. RÉSUMÉ DU PRÉSIDENT .....	6
A. Examen de questions relatives à l'application des normes internationales d'information financière.....	6
B. Comptabilité des PME: Directives de comptabilité et d'information financière pour les PME du niveau III.....	8
C. Renforcement des capacités en matière de comptabilité et d'information .....	9
D. Débat de haut niveau: Stabilité financière et normes internationales de comptabilité et d'information .....	10
E. Information sur la gouvernance d'entreprise et sur la responsabilité d'entreprise .....	12
F. Exposés d'organisations régionales et d'autres organisations internationales.....	14
G. Ordre du jour provisoire de la vingt-sixième session .....	15
IV. QUESTIONS D'ORGANISATION .....	15
A. Élection du bureau .....	15
B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux .....	16
C. Résultats de la session.....	16
D. Adoption du rapport.....	16
<i>Annexes</i>	
I. Ordre du jour provisoire de la vingt-sixième session.....	17
II. Participation .....	18

## I. CONCLUSIONS CONCERTÉES

### **Examen de questions relatives à l'application des normes internationales d'information financière**

1. À sa vingt-cinquième session, le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication (ISAR) a examiné des questions relatives à l'application des normes internationales d'information financière (IFRS). Au cours de ses délibérations, il s'est penché sur les études de cas consacrées à l'Égypte, à la Pologne, à la Suisse et au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, ainsi que sur une étude des difficultés pratiques et autres considérations liées à l'application de normes internationales d'audit (ISA). Les études de cas illustraient diverses approches adoptées par différents pays pour appliquer les IFRS et les ISA. Les réunions-débats organisées sur ce sujet ont facilité l'examen de ce point de l'ordre du jour.
2. Les délibérations de l'ISAR sur cette question ont mis en lumière un certain nombre de difficultés techniques et institutionnelles liées à l'application des IFRS. Les participants ont échangé leurs points de vue sur les enseignements tirés des études de cas. Les représentants ont salué la qualité des réunions-débats organisées et des études de cas présentées.
3. L'ISAR a remercié le secrétariat de la CNUCED d'avoir établi la version finale de la publication consacrée aux enseignements tirés de l'application des normes internationales d'information financière (UNCTAD/DIAE/ED/2008/1), conformément à la demande qu'il lui avait faite à sa vingt-quatrième session. Il a recommandé de diffuser cette publication aussi largement que possible. À l'issue de ses délibérations sur ce sujet, il a prié le secrétariat de la CNUCED de continuer de réaliser des études sur l'application des IFRS et des ISA.

### **Directives de comptabilité et d'information financière pour les petites et moyennes entreprises: orientations pour les PME du niveau III**

4. Conformément à la décision prise à sa vingt-quatrième session d'actualiser les «Directives de comptabilité et d'information financière pour les petites et moyennes entreprises: orientations pour les PME du niveau III» (TD/B/C.II/ISAR/50), l'ISAR a examiné une version révisée de ce document, que le secrétariat de la CNUCED avait présentée avant la vingt-cinquième session. Les représentants se sont félicités des révisions proposées et ont prié le secrétariat de la CNUCED d'établir la version finale de ce document et de la diffuser aussi largement que possible. En outre, ils ont demandé au secrétariat de la CNUCED de réunir les informations qui seraient reçues en retour des États membres sur l'application des directives révisées. Ces informations pourraient être utilisées pour réviser le document en question le moment voulu.

### **Renforcement des capacités en matière de comptabilité et d'information**

5. À la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement tenue en avril 2008 à Accra (Ghana), les États membres ont demandé à l'organisation d'aider les pays en développement et les pays en transition à mettre en œuvre des normes et codes internationaux de comptabilité et d'information financière. Les besoins d'assistance technique des petites et moyennes entreprises dans ces domaines ont aussi été examinés.

6. Les participants ont noté que le cadre institutionnel de la CNUCED pour la coopération technique faisait partie intégrante des trois piliers de l'action de la CNUCED – analyses directives, délibérations intergouvernementales et activités opérationnelles. Les représentants ont décidé de transmettre au secrétariat de la CNUCED les demandes de coopération technique présentées dans les domaines intéressant l'ISAR, afin qu'il y soit répondu à travers des projets de coopération technique bilatérale ou multilatérale.

### **Débat de haut niveau: stabilité financière et normes internationales de comptabilité et d'information**

7. Au cours de la vingt-cinquième session commémorative de l'ISAR, un débat de haut niveau a été consacré à la contribution positive des normes et codes internationaux de comptabilité et d'information financière à la stabilité financière et à la croissance économique. Les délibérations ont permis de souligner le rôle important que jouent des normes de comptabilité et d'information de qualité en vue d'accroître la transparence des informations publiées par les entreprises. Les représentants se sont inquiétés des répercussions néfastes que la crise du crédit en cours avait sur la confiance des investisseurs. Toutes les composantes de la chaîne d'information des entreprises étaient invitées à déployer des efforts concertés pour rétablir la confiance des utilisateurs dans le système international d'information financière. Les représentants sont convenus de la nécessité de poursuivre les consultations et les délibérations consacrées aux incidences de la crise du crédit sur l'information financière diffusée par les entreprises eu égard aux problèmes de stabilité financière. Dans ce contexte, l'ISAR a prié le secrétariat de la CNUCED d'organiser dans les prochains mois une réunion spéciale sur ces questions.

8. Au cours de la table ronde des présidents de l'ISAR, qui a été spécialement organisée pour célébrer la vingt-cinquième session de l'ISAR, les experts sont tombés d'accord sur la nécessité de créer un groupe restreint chargé de conseiller en permanence le secrétariat de la CNUCED. Les participants ont prié le secrétariat de la CNUCED de prendre les dispositions voulues pour mettre en place ce groupe consultatif. En outre, ils ont noté l'intérêt croissant des États membres à l'égard des normes comptables internationales du secteur public (IPSAS). Ils ont prié le secrétariat de la CNUCED d'étudier la possibilité d'intégrer les délibérations consacrées à l'application des IPSAS dans le cadre institutionnel de la CNUCED. Les représentants ont demandé au secrétariat de la CNUCED d'organiser, en coopération avec le Conseil des IPSAS, des ateliers et séminaires de renforcement des capacités techniques en vue d'aider les États membres à mettre en œuvre les IPSAS.

### **Information sur la gouvernance d'entreprise et la responsabilité d'entreprise**

9. L'ISAR a réitéré l'importance de l'information sur la gouvernance d'entreprise et sur la responsabilité d'entreprise en vue de répondre aux besoins croissants des diverses parties en matière d'information et de promouvoir l'investissement, la stabilité et la croissance économique. Il a pris acte de l'intégration croissante des questions sociales et environnementales dans le cadre plus large de la gouvernance d'entreprise et a admis que des rapports de qualité sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance: a) constituaient un plus aux yeux des décideurs, des actionnaires et des autres parties intéressées; et b) favorisaient un développement économique plus stable et durable.

10. Conformément aux conclusions concertées adoptées à sa vingt-quatrième session, l'ISAR a examiné, à sa vingt-cinquième session, les résultats de l'examen – réalisé en 2008 – des informations publiées sur la responsabilité d'entreprise par les grandes entreprises de 10 marchés émergents (TD/B/C.II/ISAR/CRP.1). Il a salué la qualité de ce document et a pris note de sa contribution aux précédents travaux de l'ISAR dans ce domaine, en comparant les pratiques des entreprises avec les normes nationales d'information. L'ISAR a prié la CNUCED de continuer à réaliser ce type d'étude, en partenariat avec les institutions locales chaque fois que possible, et en mettant l'accent sur la diffusion d'informations pratiques aux décideurs, investisseurs et autres parties intéressées.

11. L'ISAR a félicité le secrétariat pour son document intitulé «Lignes directrices sur des indicateurs de la responsabilité d'entreprise dans les rapports annuels» (TD/B/COM.2/ISAR/41), dont la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes (dont le mandat a depuis été confié à la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement) avait pris note avec satisfaction.

12. Conformément aux conclusions concertées adoptées à sa vingt-quatrième session, l'ISAR, à sa vingt-cinquième session, a étudié les résultats d'un examen annuel – réalisé en 2008 – des informations publiées sur la responsabilité d'entreprise (TD/B/C.II/ISAR/CRP.2). Il a constaté que ce rapport donnait des informations sur les pratiques suivies en matière d'information sur la responsabilité d'entreprise dans le monde. Il a aussi examiné un rapport, daté de 2008, consacré à l'information sur la responsabilité d'entreprise des grandes entreprises de marchés émergents (TD/B/C.II/ISAR/CRP.3). Ce document a été accueilli avec intérêt car il expliquait les méthodes d'analyse de l'investissement qui prenaient en compte les questions environnementales, sociales et de gouvernance, surtout la manière dont celles-ci étaient présentées dans les rapports publiés par les entreprises. L'ISAR est convenu que la CNUCED devrait poursuivre ses travaux avec des analystes de l'investissement et d'autres experts en vue de mieux comprendre la relation entre l'investissement, en particulier dans les pays en développement, et les pratiques des entreprises en matière d'information sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

13. L'ISAR s'est félicité de la signature d'un mémorandum d'accord entre la CNUCED et la Global Reporting Initiative et les a encouragées à coopérer à la promotion et à l'application de directives facultatives relatives à l'information sur la durabilité. Il a recommandé que la CNUCED mène de nouvelles études sur l'adoption de cadres facultatifs en matière d'information sur la responsabilité d'entreprise dans le monde entier, en tenant compte des travaux s'inscrivant dans le cadre d'autres initiatives.

## II. DÉCLARATIONS LIMINAIRES

1. Dans ses observations liminaires, M. Habib Ouane, Directeur de la Division de l'Afrique, des pays les moins avancés et des programmes spéciaux, a constaté que la vingt-cinquième session de l'ISAR marquait un anniversaire spécial pour cette instance unique en son genre du système des Nations Unies. Il a noté que depuis la création de l'ISAR par le Conseil économique et social en 1982, ce groupe d'experts avait apporté la contribution irremplaçable de l'Organisation des Nations Unies aux débats mondiaux en cours sur les normes de comptabilité et d'information des entreprises. Il s'est félicité des manifestations spéciales qui avaient été organisées pour célébrer la vingt-cinquième session de l'ISAR, en particulier la Table ronde des présidents sur l'histoire, l'actualité et l'avenir de l'ISAR. Il a aussi salué l'organisation

d'un débat de haut niveau auquel participeraient le Secrétaire général de la CNUCED et plusieurs vice-ministres et autres hauts dignitaires provenant du monde entier. Enfin, il a pris note de la réunion-débat spécialement consacrée au renforcement des capacités et s'est félicité des efforts déployés par le groupe d'experts pour collaborer avec des partenaires de développement dans le but d'aider les pays en développement à renforcer les capacités techniques et institutions nécessaires à la diffusion d'informations de qualité par les entreprises.

2. Le Directeur a aussi mis l'accent sur le principal point de l'ordre du jour de la session, à savoir: l'examen de questions relatives à l'application des normes internationales d'information financière (IFRS). Il s'est félicité des efforts déployés par l'ISAR pour répondre aux besoins particuliers des PME dans le cadre plus large de l'application des IFRS. Faisant observer que les petites et moyennes entreprises (PME) apportaient une contribution économique notable au développement des États membres, il comptait que les travaux du groupe d'experts seraient d'une grande utilité pratique aux PME pour produire des rapports financiers simples, mais de qualité. Il a aussi appelé l'attention sur les travaux du groupe consacrés à la publication d'informations sur la gouvernance d'entreprise et sur la responsabilité d'entreprise. Il a constaté que les investisseurs accordaient une importance croissante aux questions environnementales, sociales et de gouvernance et les considéraient comme interdépendantes dans l'optique de la durabilité d'une entreprise. Il a félicité le groupe d'experts pour ses travaux prospectifs et ses examens annuels, qui ont été un moyen important de déceler de nouvelles tendances dans ce domaine et de mesurer les progrès accomplis par les entreprises et les organismes de réglementation en vue de promouvoir de bonnes pratiques en matière de diffusion d'informations non financières.

### **III. RÉSUMÉ DU PRÉSIDENT**

#### **A. Examen de questions relatives à l'application des normes internationales d'information financière**

(Point 3 de l'ordre du jour)

3. Le Président de l'ISAR a invité un membre du secrétariat de la CNUCED à présenter le principal point de l'ordre du jour de la session. Dans ses observations liminaires, le représentant de la CNUCED a fait observer que les travaux de l'ISAR menés au cours des dernières années visaient à généraliser l'adoption des IFRS. À sa vingt-deuxième session, l'ISAR avait débattu d'une note établie par le secrétariat de la CNUCED (TD/B/COM.2/ISAR/28), qui traitait des grands problèmes pratiques liés aux dispositifs institutionnels et réglementaires, aux mécanismes d'exécution, aux questions techniques et au renforcement des capacités, qui se posaient dans le cadre de l'application des IFRS. C'était dans ce contexte que des études de cas sur le Brésil, l'Allemagne, l'Inde, la Jamaïque et le Kenya avaient été établies et examinées à la vingt-troisième session de l'ISAR. Les études de cas portant sur le Pakistan, l'Afrique du Sud et la Turquie avaient aussi été débattues à la vingt-quatrième session de l'ISAR.

4. À l'issue de sa vingt-quatrième session, l'ISAR avait prié le secrétariat de la CNUCED d'établir une publication qui synthétise les enseignements tirés de l'application des IFRS sur la base des études de cas que le groupe d'experts avait examinées à ses vingt-troisième et vingt-quatrième sessions. Le secrétariat avait donc établi une publication sur les enseignements tirés de l'application des normes internationales d'information financière, dont des exemplaires étaient disponibles dans la salle de réunion.

5. S'agissant de la documentation de base pour la vingt-cinquième session, le représentant du secrétariat de la CNUCED a attiré l'attention des représentants sur les quatre études de cas relatives à l'application des IFRS – portant sur l'Égypte, la Pologne, la Suisse et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord – qui étaient publiées sous les cotes TD/B/C.II/ISAR/45 à 48, respectivement. Il a aussi indiqué qu'une étude des difficultés pratiques et autres considérations liées à l'application de normes internationales d'audit (ISA) avait été distribuée sous la cote TD/B/C.II/ISAR/49. Suite à ces observations liminaires, des intervenants ont exposé les principales conclusions des études susmentionnées.

6. L'intervenant qui a présenté l'étude de cas consacrée à l'Égypte a expliqué l'approche que ce pays avait adoptée pour appliquer les IFRS. En 2006, l'Égypte avait publié ses propres normes comptables, qui s'appuyaient sur les IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) en 2005. Elle avait aussi publié des normes d'audit fondées sur les ISA. L'intervenant a aussi évoqué certaines différences existant entre les normes comptables égyptiennes et les IFRS, notamment concernant l'amortissement des immobilisations corporelles, les informations à fournir dans les états financiers des banques et des autres établissements financiers et les contrats de location. Il a précisé que la traduction des IFRS en arabe constituait un des obstacles pratiques à l'application de ces normes en Égypte et que ce problème se posait en particulier lors des fréquentes modifications apportées aux IFRS. L'intervenant a examiné le cadre réglementaire égyptien dans l'optique de l'application de normes internationales de comptabilité et d'audit. Il a fait part aux représentants d'un certain nombre d'enseignements tirés de l'expérience de l'Égypte dans les domaines suivants: formation et enseignement, exécution, code professionnel de déontologie et amendements apportés à certaines lois et réglementations.

7. L'intervenante suivante a présenté l'étude de cas consacrée à la Pologne. Elle a décrit l'expérience de ce pays en matière de transition à l'économie de marché et les événements postérieurs à cette transition qui ont influé sur l'établissement des normes comptables. En 2004, la Pologne était devenue membre de l'Union européenne et avait donc dû se conformer au Règlement CE n° 1606/2002 de l'Union européenne exigeant l'application des IFRS approuvées par l'UE. L'intervenante a exposé les principales conclusions d'une étude qui examinait les rapprochements des états financiers établis par les entreprises polonaises lors de la première application des IFRS. Il en ressortait que dans le cadre du processus d'application, les investisseurs, analystes et autres acteurs du marché avaient besoin d'informations adéquates pour les aider à comprendre les différences entre les états financiers établis selon les normes comptables nationales et ceux se fondant sur les IFRS.

8. L'exposé suivant portait sur l'étude de cas consacrée à la Suisse. L'intervenant a donné des informations générales sur le cadre légal et sur les prescriptions qui en découlaient en matière de comptabilité et d'information financière. Il a ensuite expliqué les prescriptions en matière d'audit, notamment de contrôle ordinaire, de contrôle légal restreint et d'exemption. Il a conclu en mettant l'accent sur les révisions dont la législation suisse sur les entreprises et la comptabilité devrait faire l'objet au cours des prochaines années.

9. L'exposé suivant a été consacré à l'étude de cas portant sur le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Dans ce pays, la transition aux IFRS a débuté en 2005, lorsque les 1 200 sociétés cotées à la Bourse de Londres les ont appliquées. La conclusion générale était que le processus d'application avait été difficile, mais continuait de s'améliorer avec le temps.
10. Un autre intervenant a examiné l'étude consacrée aux difficultés pratiques liées à l'application des ISA publiées par l'International Auditing and Assurance Standards Board (IAASB). Évoquant le «projet de clarté» de l'IAASB, il a indiqué que 39 ISA seraient rédigées dans un style plus clair d'ici à décembre 2008.
11. L'intervenant suivant a abordé l'application des IFRS du point de vue de l'IASB. Outre les 113 pays qui avaient autorisé ou exigé le recours aux IFRS, de nombreux autres – Brésil, Chili, Canada, Inde, République de Corée et Malaisie – s'étaient engagés à les appliquer d'ici à 2012. D'autres – Chine, Japon, Mexique, Philippines, Singapour et États-Unis d'Amérique – s'étaient engagés à rapprocher leurs normes nationales des IFRS.
12. À l'issue des exposés, le Président de l'ISAR a ouvert le débat. Des représentants ont fait le point de l'application des IFRS dans leur pays. D'autres ont précisé l'approche que leur pays avait adoptée pour appliquer ces normes.
13. À l'issue de leurs délibérations sur cette question, les représentants se sont félicités que le secrétariat de la CNUCED ait établi la version finale de la publication consacrée aux enseignements tirés de l'application des normes internationales d'information financière, comme le lui avait demandé l'ISAR à sa vingt-quatrième session. Ils ont recommandé de diffuser plus largement cette publication et ont prié le secrétariat de la CNUCED de continuer de réaliser des études sur l'application des IFRS et des ISA.

**B. Comptabilité des PME: Directives de comptabilité et d'information  
financière pour les PME du niveau III**  
(Point 4 a) de l'ordre du jour)

14. Après avoir brièvement présenté ce point de l'ordre du jour, le Président de l'ISAR a invité un représentant de l'IASB à informer les délégations de l'évolution de la norme comptable pour les PME (IFRS pour les PME) que l'IASB était en train d'élaborer. Le représentant de l'IASB a fait un point complet de l'état d'avancement de ce projet et a aussi évoqué les étapes restant à franchir. Contrairement aux normes élaborées pour les PME par l'ISAR, les IFRS pour les PME visaient les entreprises du niveau II. Après la publication de l'exposé-sondage sur les IFRS pour les PME et les essais effectués sur le terrain, l'IASB était en train de revoir la norme. Les discussions portaient notamment sur les points suivants: a) rendre la norme complètement indépendante; b) donner un nom à la norme; c) anticiper les changements apportés aux IFRS complètes; d) décider si le coût historique devrait être utilisé comme méthode de comptabilisation par défaut; e) juste valeur; f) consolidation; g) amortissement de la survalueur; h) dépréciation; i) impôts sur le résultat; j) contrats de location-exploitation; k) pensions de retraite; l) paiement fondé sur des actions; et m) classement des dettes et des fonds propres et simplification des informations à fournir.



15. Le représentant a informé les délégations que l'International Accounting Standards Committee Foundation (IASCF) était en train d'élaborer des matériels pédagogiques sur les IFRS pour les PME. Ceux-ci seraient constitués de 38 modules correspondant aux 38 chapitres des IFRS pour les PME et seraient disponibles au deuxième semestre de 2009. Ils seraient proposés dans plusieurs langues gratuitement et l'IASCF se chargerait de former des formateurs.

16. Le Président a présenté des experts qui étaient membres du groupe consultatif chargé d'établir la version finale de la publication intitulée *Directives de comptabilité d'information financière pour les petites et moyennes entreprises: orientations pour les PME du niveau III*, en y incorporant les modifications proposées à la vingt-quatrième session de l'ISAR. Le Président du groupe consultatif a informé les représentants que le document publié sous la cote TD/B/C.II/ISAR/50 renfermait les directives révisées. Il a indiqué que peu de changements avaient été apportés à la version du document présenté à la précédente session. La principale modification consistait à insérer un tableau facultatif des flux de trésorerie conformément à la décision prise à la vingt-quatrième session de l'ISAR.

17. Après cet exposé, plusieurs représentants ont formulé des observations et posé des questions, lesquelles portaient sur la présentation des états financiers reproduits à titre d'exemple dans le document susmentionné et sur la comptabilité au coût historique. Le Président du groupe consultatif a informé les participants que les tableaux reproduits dans ce document avaient valeur d'illustration. Il a aussi informé les représentants que la méthode comptable utilisée dans les Directives pour les PME du niveau III était le coût historique puisque les PME trouveraient probablement plus facile de l'appliquer.

18. À l'issue de leurs délibérations sur la question, les représentants se sont félicités des révisions proposées et ont prié le secrétariat de la CNUCED de publier la version finale de ce document et de la diffuser le plus largement possible. En outre, ils ont demandé au secrétariat de la CNUCED de recueillir les informations qui seraient reçues en retour des États membres sur l'application des directives révisées. Ces observations pourraient servir à réviser le document en question le moment voulu.

### **C. Renforcement des capacités en matière de comptabilité et d'information**

(Point 4 b) de l'ordre du jour)

19. Le Président a présenté ce point de l'ordre du jour et a donné la parole à un membre du secrétariat pour que celui-ci expose les grandes lignes des travaux de la CNUCED en matière de renforcement des capacités dans le domaine de la transparence et de la comptabilité des entreprises. L'exposé du secrétariat a replacé les travaux de la CNUCED sur les projets de coopération technique dans un contexte plus large, en rappelant aux représentants que la collaboration technique était l'un des trois piliers ou domaines fondamentaux de l'action de la CNUCED. Le secrétariat a fait observer qu'à la douzième session de la Conférence tenue à Accra (Ghana) en avril 2008, les États membres avaient appelé la CNUCED à aider les pays en développement à se doter des capacités techniques et des institutions nécessaires à la mise en œuvre de normes et de codes en matière de transparence et de comptabilité des entreprises. Il a encouragé les représentants à faire part de leurs requêtes dans ce domaine.

20. Le Président a donné ensuite la parole à deux intervenants de pays en développement qui ont chacun exposé leurs activités en matière de renforcement des capacités. Le premier, qui était le Directeur exécutif de l'Egyptian Institute of Directors (EIOD), a évoqué les efforts déployés par le Gouvernement égyptien, l'EIOD et les partenaires de développement internationaux afin d'accroître les connaissances et les capacités techniques en matière d'information sur la gouvernance d'entreprise et sur la responsabilité d'entreprise.

21. Le second intervenant était le Directeur d'Empretec Ghana, qui faisait partie du réseau mondial de formation à l'entrepreneuriat Empretec que coordonne la CNUCED. Le représentant d'Empretec a souligné que les petites entreprises avaient absolument besoin de compétences en matière comptable et a présenté les grandes lignes des activités qu'Empretec Ghana mène au service du renforcement des capacités dans ce domaine.

22. À l'issue des contributions de ces intervenants, le Président a ouvert le débat et a invité les représentants à formuler des observations et à poser des questions sur le renforcement des capacités dans le domaine considéré. Un certain nombre de représentants ont pris la parole pour exposer les activités menées dans leur pays.

#### **D. Débat de haut niveau: Stabilité financière et normes internationales de comptabilité et d'information**

(Point 4 c) de l'ordre du jour)

23. Après une brève présentation du débat de haut niveau, le Président de l'ISAR a invité le Secrétaire général de la CNUCED à formuler ses observations sur la question à l'examen. Le Secrétaire général a souligné le rôle central que jouait une information fiable et comparable dans la stabilité financière et dans la capacité des investisseurs d'évaluer les risques et d'allouer des ressources en fonction des possibilités d'investissement. S'agissant de la crise du crédit, il a mis l'accent sur l'opacité et sur la complexité de certains instruments financiers, en particulier des titres adossés à des créances hypothécaires, qui étaient l'une des causes principales des pertes record enregistrées. Il a constaté que la crise du crédit avait incité les investisseurs à fuir les marchés financiers et les ménages à transférer leur épargne personnelle à des institutions garanties par les pouvoirs publics, privilégiant une meilleure protection de leurs avoirs.

24. Faisant part de ses observations personnelles sur la crise du crédit en cours, le Secrétaire général a noté que cette crise d'une ampleur sans précédent pouvait inciter les organismes de réglementation et de normalisation à modifier sans tarder les normes de comptabilité et d'information pertinentes. Il a souligné que de telles modifications devaient être apportées de manière équitable et transparente, en permettant à toutes les parties intéressées d'apporter leur contribution. Il a dit que la Conférence internationale sur le financement du développement qui devait se dérouler à Doha à la fin du mois donnerait à la communauté internationale l'occasion de débattre des incidences de la crise financière et de trouver des solutions.

25. Le Secrétaire général a rappelé aux représentants qu'ils avaient un rôle à jouer en liaison avec la crise financière et les a encouragés à dresser un bilan qui s'inscrive dans une optique véritablement mondiale. Il a souligné la nécessité de transparence et de clarté dans l'information diffusée par les entreprises et a fait observer que l'opacité et la complexité mettaient en péril le développement des États membres dans le monde entier, surtout des plus vulnérables d'entre eux. Il a informé les représentants que si ceux-ci souhaitaient débattre plus longuement de la crise du crédit et de ses incidences, le secrétariat de la CNUCED serait disposé à les y aider.

26. L'intervenant suivant, M. Wang Jun, Vice-Ministre au Ministère des finances de la République populaire de Chine, a noté que l'économie chinoise avait enregistré un taux de croissance spectaculaire. Il a expliqué les mesures que son pays avait adoptées pour rapprocher ses normes nationales des normes internationales. Au sujet de la crise du crédit, le Vice-Ministre a souscrit à la déclaration que le Secrétaire général de la CNUCED avait faite à l'ouverture du débat de haut niveau. Il a souligné l'importance de la transparence de l'information diffusée par les entreprises, faisant observer que le soleil était le meilleur remède contre le pourrissement.

27. L'intervenant suivant était M. Ibrahim Ashmawy, Ministre délégué à l'investissement au Ministère égyptien de l'investissement. Au début de son exposé, le Vice-Ministre a soulevé une série de questions ayant trait à la crise du crédit, notamment: a) pourquoi le système financier international avait-t-il été incapable de prévoir et de traiter la crise; b) l'intervention des pouvoirs publics était-elle nécessaire à ce stade de la crise; c) quelle était la crédibilité des autorités de réglementation dans le traitement de la crise; et d) quel serait l'impact de la crise mondiale sur la notion de normalisation? Il a expliqué un certain nombre d'initiatives que le Gouvernement égyptien avait prises pour faire face à l'impact de la crise du crédit, à savoir: a) accroître les dépenses publiques allouées aux services, notamment aux services publics; b) rendre le crédit accessible pour les projets productifs et axés sur l'exportation; c) faciliter l'accès des PME au crédit; d) renforcer la réglementation du secteur financier non bancaire et fusionner les trois organismes de réglementation de ce secteur.

28. M. Ngy Tayi, Président du Conseil national de la comptabilité et Sous-Secrétaire d'État au Ministère de l'économie et des finances du Cambodge, a ensuite exposé l'expérience acquise par son pays en matière de renforcement des capacités dans le domaine de la comptabilité et de l'audit. Au sortir d'un long conflit, en juillet 2002, le Cambodge avait voté une loi sur les comptes des sociétés et avait mis en place un organe de normalisation comptable. Les normes comptables cambodgiennes s'appuyaient sur les IFRS.

29. L'intervenant suivant était M. Kwabena Baah-Duodu, Ambassadeur et Représentant permanent du Ghana auprès de l'Office des Nations Unies à Genève. Il a évoqué les efforts déployés par son pays en vue d'améliorer la transparence, la comptabilité et l'information. S'agissant du secteur public, il a noté que son pays avait un besoin impérieux d'adopter les normes comptables internationales du secteur public. Il a évoqué plusieurs indicateurs économiques qui se rapportaient à des objectifs de développement que son pays avait atteints. Il a aussi noté que son pays était le deuxième pays d'Afrique subsaharienne, après l'Afrique du Sud, et le premier pays ayant bénéficié de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) à accéder au marché international de capitaux en émettant ses premières euro-obligations, que Standard and Poor et Fitch avaient noté B+. Il a affirmé que la crise financière mondiale en cours avait braqué les projecteurs sur la transparence des entreprises en tant que moyen essentiel de préserver la libéralisation des marchés financiers.

30. Le Président a invité les représentants de l'IASB et de la Fédération internationale des experts-comptables (IFAC) à s'exprimer. Le représentant de l'IASB a évoqué plusieurs questions soulevées par les orateurs précédents. Il a félicité la Chine des efforts déployés pour élaborer des normes comptables nationales, non pas séparément des IFRS, mais en les rapprochant de ces dernières. Il a précisé dans quel domaine les autorités nationales de normalisation pouvaient collaborer de manière productive avec l'IASB.

31. Le représentant de l'IASB a dit que la crise mondiale du crédit exigeait une réponse mondiale et a fait observer que le fait de rechercher et de montrer du doigt les responsables ne contribuerait pas à résoudre les problèmes découlant de cette crise. Même si la plupart des pays en développement n'achetaient pas de titres adossés à des créances hypothécaires ou d'autres instruments financiers toxiques qui étaient au cœur de la crise du crédit, un grand nombre d'entre eux avaient été touchés par la dépréciation de leur monnaie, par la baisse des titres échangés sur leur marché ainsi que par la diminution de la demande et du prix des produits de base. Il a indiqué que si les pertes imputables à ces titres et à d'autres produits financiers toxiques étaient estimées à 1 400 milliards de dollars, le montant réel enregistré s'élevait à 600 milliards de dollars. Cet écart illustre l'absence de transparence des parties chargées de donner à l'ensemble des investisseurs ce type d'information.

32. Le représentant de l'IFAC était d'accord avec plusieurs points soulevés par le représentant de l'IASB, en particulier s'agissant de l'importance de la régularité et de la transparence du processus de normalisation. Il a expliqué quelles étaient les contributions de plusieurs composantes de la chaîne de l'information financière, notamment les auteurs des états financiers, le Conseil d'administration, les commissaires aux comptes, les analystes, les organismes de notation, les autorités de réglementation des titres et les organes de contrôle des commissaires aux comptes. Il a souligné que toutes ces composantes devaient être renforcées afin que les investisseurs aient confiance dans le système d'information financière. Il a aussi souligné l'importance des normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) en vue de promouvoir une information financière transparente dans le secteur public.

33. Pendant le reste du temps consacré au débat de haut niveau, des représentants ont échangé leur point de vue sur la crise du crédit et d'autres ont demandé des précisions sur les questions traitées par le représentant de l'IASB, notamment au sujet des modifications que l'IASB avait apportées aux normes IAS 39 et IFRS 7, ainsi qu'un complément d'information sur les tables rondes que l'IASB prévoyait d'organiser. À l'issue de leurs délibérations, les représentants ont appelé toutes les composantes de la chaîne de l'information financière à déployer des efforts concertés pour rétablir la confiance des utilisateurs dans le système international d'information financière.

**E. Information sur la gouvernance d'entreprise et  
sur la responsabilité d'entreprise**  
(Point 4 d) de l'ordre du jour)

34. Le Président a présenté ce point de l'ordre du jour et a donné la parole à un membre du secrétariat qui a exposé les résultats de deux nouvelles études: l'une sur les pratiques en matière d'information financière de grandes entreprises de 10 marchés émergents (TD/B/C.II/ISAR/CRP.1) et l'autre sur les indicateurs de la responsabilité d'entreprise (TD/B/C.II/ISAR/CRP.2). Ces documents ont permis de mieux comprendre les pratiques des entreprises de marchés émergents dans le domaine de la publication d'informations non financières.

35. À l'issue de cet exposé, le Président a présenté un expert de la société de recherche Ethical Investment Research Services (EIRIS) qui avait été invité à participer à la session. Celui-ci a fait part des conclusions d'un document conjoint CNUCED-EIRIS daté de 2008 où étaient examinées les pratiques en matière de responsabilité d'entreprise de grandes sociétés de

marchés émergents (TD/B/C.II/ISAR/CRP.3). Ce document examinait l'information diffusée par 40 sociétés de premier plan provenant de 10 marchés émergents et évaluait chacune de ces sociétés en fonction des principaux indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. Cette analyse illustre la manière dont les plus grandes sociétés de marchés émergents abordaient ces questions ainsi que la méthode utilisée par les analystes compétents pour mesurer les résultats des sociétés dans les domaines considérés.

36. Le Président a présenté deux autres intervenants, l'un représentant la Global Reporting Initiative (GRI), et l'autre l'organisme de normalisation en matière d'assurance AccountAbility. Le représentant de l'Initiative GRI a donné un aperçu des raisons justifiant la publication d'informations sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance ainsi que des motifs pour lesquels les utilisateurs des rapports des entreprises exigeaient davantage de données pertinentes et comparables. Il a aussi annoncé la signature d'un mémorandum d'accord entre la CNUCED et la GRI visant à promouvoir dans les pays en développement et dans les pays en transition une meilleure compréhension des processus d'élaboration de normes internationalement reconnues pour la publication de rapports sur la durabilité et une plus grande participation à ces processus afin de favoriser le développement durable, la réalisation d'investissements et la création de relations interentreprises dans ces pays. Le représentant de AccountAbility a donné un aperçu des normes d'assurance utilisées dans les rapports des sociétés sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance, soulignant le rôle important que l'assurance jouait dans l'accroissement de la crédibilité des rapports sur la durabilité et dans l'assistance aux entreprises désireuses de comprendre et d'améliorer les résultats obtenus dans les domaines considérés.

37. Après les exposés des intervenants, le Président a ouvert le débat et une large discussion consacrée à la publication d'informations sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance s'en est suivie. Plusieurs représentants ont fait observer que l'étude que le secrétariat avait consacrée en 2008 à l'information sur la gouvernance d'entreprise était utile et ont proposé de poursuivre les travaux de recherche dans ce domaine.

38. Une large discussion a aussi eu lieu sur la question de la relation entre les résultats ayant trait aux questions environnementales, sociales et de gouvernance, d'une part, et les résultats financiers, d'autre part. Les intervenants avaient des points de vue semblables à ce sujet. Plusieurs d'entre eux constataient que certaines études montraient une corrélation entre les résultats obtenus dans les domaines susmentionnés et les résultats financiers à long terme. D'autres intervenants ont fait remarquer qu'un grand nombre de facteurs influençaient sur les résultats financiers à long terme, notamment les tendances sectorielles et la conjoncture économique extérieure à l'entreprise, ce qui rendait difficile l'évaluation de l'impact des résultats obtenus dans les domaines considérés sur des indicateurs financiers tels que la croissance du chiffre d'affaires. Les intervenants ont fait observer que ces résultats pouvaient jouer un rôle important dans d'autres domaines essentiels du développement des entreprises. À l'issue de la discussion, les participants ont appelé le secrétariat à poursuivre ses travaux en la matière.

**F. Exposés d'organisations régionales et d'autres  
organisations internationales**  
(Point 4 e) de l'ordre du jour)

39. Une représentante de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a donné un aperçu de l'évolution récente des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle a expliqué que depuis leur création en 1976 et leur révision en 2000, 41 pays avaient adhéré aux Principes directeurs, notamment les 30 États membres de l'OCDE ainsi que 11 États qui ne l'étaient pas. Dernièrement, le rôle des Principes directeurs avait été reconnu au plus haut niveau lors de la réunion des dirigeants du G-8 organisée en 2008 en Allemagne, et les partenariats entre l'OCDE et un certain nombre d'organisations avaient été renforcés, notamment par la signature d'un mémorandum d'accord avec la CNUCED à la douzième session de la Conférence tenue à Accra. Elle a ensuite dit que l'OCDE comptait renforcer ses points de contact nationaux, qui constituaient le mécanisme fondamental de règlement des différends ayant trait aux principes directeurs, et s'associer plus étroitement au secteur financier pour promouvoir dans la pratique des investissements responsables.

40. Un représentant de l'International Corporate Governance Network (ICGN) a évoqué les activités que son organisation exécutait dans le monde entier en vue de promouvoir de meilleures pratiques en matière de gouvernance d'entreprise, notamment d'information. Il a appelé l'attention sur la réunion internationale que l'ICGN avait récemment organisée en République de Corée et a constaté que les experts de la gouvernance d'entreprise étaient de plus en plus inquiets de la crise financière. Il a mis l'accent sur la coopération de l'ICGN avec des investisseurs institutionnels et des organisations régionales de gouvernance d'entreprise, notamment le Conseil des investisseurs institutionnels des États-Unis et le Centre asiatique de gouvernance d'entreprise.

41. Le Directeur exécutif de la Fédération d'Afrique orientale, centrale et australe (ECSAFA) a examiné les questions clefs que son organisation traitait s'agissant du rôle que la profession comptable était susceptible de jouer à l'appui de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). En particulier, il a mis en lumière quatre des huit OMD qu'il considérait comme particulièrement pertinents pour la profession comptable, notamment l'élimination de l'extrême pauvreté et de la faim, l'enseignement primaire universel, la durabilité environnementale et la constitution de partenariats mondiaux pour le développement. Il a évoqué un certain nombre de questions pour lesquelles les comptables pourraient jouer un rôle accru en contribuant aux activités de développement.

42. La Directrice technique de la Fédération des experts comptables européens (FEE) a mis en lumière un certain nombre d'activités que son organisation avait menées entre les deux sessions de l'ISAR. Dans son exposé, elle a détaillé les activités relatives: à l'amélioration de la réglementation ainsi qu'à la simplification et à la réduction des obstacles administratifs en matière de comptabilité; à l'information financière, en particulier l'information diffusée par des petites et moyennes entreprises (PME) et les propositions visant à exempter les PME de certaines obligations en matière d'information; au rôle des commissaires aux comptes dans la crédibilité conférée aux déclarations sur la gouvernance d'entreprise; et aux travaux de recherche consacrés récemment à la publication d'informations sur la durabilité dans les rapports annuels. La représentante a appelé l'attention sur un certain nombre de rapports que son organisation

avait publiés après la dernière session de l'ISAR ainsi que sur plusieurs autres qui devaient paraître au cours des mois suivant la vingt-cinquième session. Elle a aussi évoqué un certain nombre de réunions et d'ateliers organisés par la FEE pendant la période intersessions ainsi que les ateliers qu'il était prévu de tenir après la vingt-cinquième session de l'ISAR.

### **G. Ordre du jour provisoire de la vingt-sixième session** (Point 5 de l'ordre du jour)

43. Au cours de leurs délibérations sur l'ordre du jour provisoire de la vingt-sixième session de l'ISAR, les représentants sont convenus de poursuivre l'examen de questions relatives à l'application des IFRS et des ISA. Certaines délégations ont proposé que les représentants de pays comme l'Australie, le Canada, la Chine, l'Afrique du Sud, les États-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord soient invités à la prochaine session de l'ISAR afin d'échanger leurs points de vue sur ce sujet.

44. Un certain nombre de propositions ont aussi été faites concernant des points que l'ISAR pourrait examiner à sa prochaine session. Plusieurs délégations ont jugé nécessaire de conserver à l'ordre du jour de l'ISAR la question de la comptabilité des PME, étant donné l'importance de ces entreprises. De l'avis général, ce sujet pourrait être traité au titre des questions diverses à la prochaine session de l'ISAR. Il a été proposé d'inviter l'IASB à donner des informations à jour sur le projet d'IFRS pour les PME à la prochaine session de l'ISAR. Il serait préférable d'attendre deux ans avant de partager plus longuement l'expérience acquise dans l'application de normes comptables par les PME.

45. Plusieurs autres thèmes que l'ISAR pourrait examiner à ses prochaines sessions ont aussi été proposés. Il s'agissait du renforcement des capacités en matière de comptabilité et d'information, des normes IPSAS et de la comptabilité des organisations à but non lucratif. Au cours de leurs délibérations, les représentants sont convenus de l'importance de ces sujets. Ils ont aussi admis que le groupe d'experts avait peu de temps et de ressources à y consacrer. De l'avis général, on pouvait examiner certaines questions relatives au renforcement des capacités et à l'exécution des normes IPSAS en demandant au secrétariat de la CNUCED d'organiser des ateliers techniques sur ces thèmes.

## **IV. QUESTIONS D'ORGANISATION**

### **A. Élection du Bureau**

46. À sa séance plénière d'ouverture, le Groupe de travail intergouvernemental a élu le Bureau ci-après:

Président: Professeur L. Nelson Carvalho (Brésil)

Vice-Président-Rapporteur: M. Syed Asad Ali Shah (Pakistan)

## **B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux**

47. À sa séance plénière d'ouverture, le Groupe de travail intergouvernemental a adopté l'ordre du jour de la session (TD/B/C.II/ISAR/44), qui s'établissait comme suit:

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examen de questions relatives à l'application des normes internationales d'information financière.
4. Questions diverses.
5. Ordre du jour provisoire de la vingt-sixième session.
6. Adoption du rapport.

## **C. Résultats de la session**

48. À sa séance plénière de clôture, le jeudi 6 novembre 2008, le Groupe de travail intergouvernemental a adopté ses conclusions concertées (voir le chapitre I). Il a aussi décidé que le Président résumerait les discussions informelles (voir le chapitre III).

## **D. Adoption du rapport**

49. À sa séance plénière de clôture, le Groupe de travail intergouvernemental a aussi autorisé le Vice-Président-Rapporteur à établir, sous la direction du Président, la version finale du rapport après la session.



## **Annexe I**

### **Ordre du jour provisoire de la vingt-sixième session**

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examen de questions relatives à l'application des normes internationales d'information financière.
4. Questions diverses.
5. Ordre du jour de la vingt-septième session.
6. Adoption du rapport.

## Annexe II

### Participation \*\*

1. Les représentants des États membres ci-après ont participé à la session:

Afghanistan	Kazakhstan
Albanie	Kenya
Algérie	Kirghizistan
Allemagne	Koweït
Angola	Lettonie
Arabie saoudite	Lituanie
Bahreïn	Madagascar
Bélarus	Malte
Bénin	Maroc
Bosnie-Herzégovine	Namibie
Brésil	Nigéria
Burundi	Norvège
Cambodge	Oman
Canada	Ouganda
Chine	Pakistan
Chypre	Pologne
Colombie	Portugal
Comores	Qatar
Congo	République arabe syrienne
Danemark	République de Corée
Égypte	République démocratique du Congo
Fédération de Russie	République démocratique populaire lao
Finlande	République tchèque
France	Roumanie
Gabon	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Ghana	Rwanda
Guinée	Sénégal
Haïti	Serbie
Hongrie	Slovaquie
Inde	Soudan
Indonésie	Sri Lanka
Iran (République islamique d')	Suède
Iraq	Suisse
Italie	Swaziland
Jamaïque	

---

\*\* La liste des participants porte la cote TD/B/C.II/ISAR/INF.1.

Tadjikistan  
Thaïlande  
Togo  
Tunisie  
Turquie

Ukraine  
Venezuela (République bolivarienne du)  
Yémen  
Zambie  
Zimbabwe

2. Les organismes intergouvernementaux ci-après étaient représentés à la session:

Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest  
Organisation de coopération et de développement économiques

3. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement était représenté à la session.

4. Les institutions spécialisées ci-après étaient représentées à la session:

Organisation internationale du Travail  
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel  
Organisation mondiale du commerce

5. Les intervenants ci-après ont participé à la session:

Mardi 4 novembre

M. Aziz Dieye, Président de l'ISAR à sa vingt-deuxième session  
M. Ato Ghartey, Président de l'ISAR à sa vingt-quatrième session  
M<sup>me</sup> Alicia Jaruga, Présidente de l'ISAR à sa seizième session  
M. Richard Martin, Président de l'ISAR à sa dix-huitième session  
M. Rudolf Muller, Président de l'ISAR à sa vingt-troisième session

Point 3 de l'ordre du jour. Examen de questions relatives à l'application des normes internationales d'information financière

M. Ashraf El-Sharkawy (Égypte)  
M<sup>me</sup> Malgorzata Jaruga-Baranowska (Pologne)  
M. Reto Eberle, associé, KMPG  
M. Nigel Sleight-Johnson, ICAEW (Royaume-Uni)  
M. Jim Sylph, Directeur exécutif, IFAC  
M. Robert Garnett, membre du Conseil, IASB

Mercredi 5 novembre

Point 4 a) de l'ordre du jour. Comptabilité des PME: Directives pour les PME du niveau III

M. Robert Garnett, IASB, membre du Conseil  
M. Richard Martin, ACCA  
M. Vickson Ncube, ECSAFA  
M. Syed Asad Ali Shah, ICAP

Point 4 b) de l'ordre du jour. Renforcement des capacités en matière de comptabilité et d'information

M. Ashraf Gamal El-Din, Egyptian Institute of Directors (Égypte)  
M. Nana Tweneboah Boateng, Empretec Ghana

Point 4 c) de l'ordre du jour. Débat de haut niveau: stabilité financière et normes internationales de comptabilité et d'information

M. Wang Jun, Vice-Ministre, Ministère des finances (Chine)  
M. Ibrahim Ashmawy, Ministre délégué à l'investissement (Égypte)  
M. Ngy Tayi, Sous-Secrétaire d'État, Ministère de l'économie et des finances (Royaume du Cambodge)  
M. Kwabena Baah-Duodu, Ambassadeur et Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies à Genève (Ghana)  
M. Robert Garnett, IASB, membre du Conseil  
M. Jim Sylph, Directeur exécutif, IFAC

Jeudi 6 novembre

Point 4 d) de l'ordre du jour. Information sur la gouvernance d'entreprise et sur la responsabilité d'entreprise

M<sup>me</sup> Nancy Kamp-Roelands, Ernst & Young (Pays-Bas)  
M. Stephen Hine, EIRIS (Royaume-Uni)  
M. Ernst Ligteringen, Global Reporting Initiative (Pays-Bas)  
M. Alan Knight, AccountAbility (Royaume-Uni)

Point 4 e) de l'ordre du jour. Exposés d'organisations régionales et d'autres organisations internationales

M<sup>me</sup> Marie-France Houde, OCDE  
M. Robert Garnett, membre du Conseil, IASB  
M. Jim Sylph, Directeur exécutif, IFAC  
M. Andre Baladi, Cofondateur, ICGN  
M. Vickson Ncube, ECSAFA  
M<sup>me</sup> Saskia Slomp, FEE

6. Les personnes ci-après ont été invitées à participer à la session:

Association de comptabilité et d'audit de Serbie  
M. Dragan Mikerevic, Président de l'Assemblée, Belgrade

École de comptabilité et de finance de la Fédération de Russie  
M. Victor Getman, Directeur, Moscou

Accounting Association of Accounting Technicians  
M. Aleem Islan, Technical Manager (Royaume-Uni)  
M. John Vincent, Council Member (Royaume-Uni)

Association des comptables agréés et des auditeurs du Bélarus  
M. Dzmitry Pankou, Président, Minsk

Centre d'étude comptable  
M. Agim Binaj, expert-comptable (Albanie)

Banque africaine de développement  
M. Ndung'u Gathinji, Président de projet (Kenya)

Alcoa Europe  
M. Marco Marocco, Europe Compliance Finance Manager

Banque asiatique de développement  
M. Samiuela Tukuafu, spécialiste des questions financières

Association des comptables et financiers d'Albanie  
M. Sherif Bundo, Directeur exécutif, Tirana

Association of Chartered Certified Accountants  
M. Peter Stewart, Head of Consulting (Royaume-Uni)  
M. Ian Welch, Head of Public Affairs (Royaume-Uni)  
M. Robin Jarvis, Head of Small Business (Royaume-Uni)

Association of International Accountants  
M<sup>me</sup> Doreen Bland, Secretary to the Council (Royaume-Uni)

Barki Tojik  
M. Salimkhon Qurbonov, Chef comptable, Compagnie nationale d'électricité  
du Tadjikistan

CADIRE Business Community International  
M<sup>me</sup> Cuartero Reinatou Julienne Nkouandou, assistante administrative,  
Yaoundé (Cameroun)  
M. Yves Mbock Kaked, Directeur général, Yaoundé (Cameroun)

Association internationale des instituts de directeurs financiers  
M<sup>me</sup> Gabriele Fontanesi, Présidente (Italie)

Association libanaise des experts-comptables agréés  
M. David El Kazi, Secrétaire général, Beyrouth

Banque islamique  
M. Eskander Ali Khan, Directeur (Bangladesh)

Bourses du Caire et d'Alexandrie

M. Maged Sourial Boulus, Président, Le Caire

M. Mohamed Omran, Vice-Président, Le Caire

Caisse des dépôts

M<sup>me</sup> Claire Bosson, conseillère, Climat et environnement, affaires internationales et européennes (France)

CAPA (Fédération des experts-comptables de l'Asie et du Pacifique)

M. Kamlesh Vikamsey, Président, Kuala Lumpur

CECCAR (Corpul Expertilor Contabili si Contabililor Autorizati din Romania)

M<sup>me</sup> Vulcan Daniela, Directrice exécutive

M<sup>me</sup> Sidovici Andreea, conseillère

Centre Info SA

M. Stefano Gilardi, Sustainable Investment Consulting (Suisse)

Chambre des auditeurs d'Azerbaïdjan

M. Vali Rahimov, chef de département, Bakou

Chambre des auditeurs de la République tchèque

M. Vladimir Zelenka, membre du Conseil, Prague

Chambre des comptables de Djibouti

M. Mohamed Mahamoud Hassan, Président

CIFA (Convention of Independent Financial Advisors)

M. Jean-Pierre Diserens, Vice-Président (Suisse)

COCA (Organisation centrale de contrôle et d'audit du Yémen)

M. Abdullah Abdullah Alsanafi, Président, Sanaa

M. Ahmed Kaid Ashaybani, Directeur général de la coopération technique, Sanaa

Commission de supervision des assurances

M<sup>me</sup> Doina Florescu, Directrice générale

Con Ser Invest SA

M. Thierry Fuchsmann, consultant pour les questions environnementales, sociales et de gouvernance (Suisse)

Conseil islamique des services financiers de Malaisie

M<sup>me</sup> Mashair Sabir, Directrice adjointe de projet, Kuala Lumpur

Conseil supérieur de la comptabilité

M. Andry Ramanampanoharana, Directeur, Antananarivo (Madagascar)

Conselho Federal de Contabilidade do Brazil

M. Nelson Mitimasa Jinzenji, comptable, Brasilia

Consiglio Nazionale Dottori Commercialisti  
M. Johannes Guigard, comptable agréé (Italie)

Continental Trading Invest and Development  
M. Pedro Nsanzi, Directeur général, Genève

Creative Investing Research Inc.  
M. William Cunningham, Social investing advisor (États-Unis d'Amérique)

CSR (Corporate Social Responsibility)  
M. Mark Saafeld, consultant (Suisse)  
M<sup>me</sup> Hyacinth O'Sullivan, Geneva Network (Suisse)

De Pury Pictet Turretini and Cie  
M. Guillaume Taylor, associé

Deloitte  
M. Ian Sanderson (Suisse)  
M. Fabien Bryois, Audit Senior Manager (Suisse)  
M<sup>me</sup> Joelle Herbette, Manager (Suisse)  
M<sup>me</sup> Lidija Nanus, Director, Skopje

E-Capital Partners  
M. Paolo Sardi (Italie)

École de commerce de Copenhague  
M<sup>me</sup> Caroline Aggestam, maître de conférences, Département de la comptabilité et de l'audit

Ernst and Young  
M. Hans Verkruijsse (Pays-Bas)  
M<sup>me</sup> Henriëtte Boerma, Auditor (Pays-Bas)  
M. Mark Jonathan Hawkins, Auditor (Suisse)

ESG Risk Metrics Group  
M<sup>me</sup> Bistra Baharova, Senior Research Analyst (États-Unis d'Amérique)

European Baha'i Business Forum  
M. Mahmud Samandari, relations extérieures (Suisse)

European Federation of Accountants and Auditors for SMEs  
M. Federico Diomeda, Président, Bruxelles

Fédération internationale des experts-comptables (Canada)  
M. David McPeak, Directeur technique, Ottawa

Fédération internationale des experts-comptables  
M. François Méchin, commissaire aux comptes (France)

Fédération thaïlandaise des professions comptables

M<sup>me</sup> Unakorn Phruithithada, CPA, Bangkok

M<sup>me</sup> Kanogporn Narktabtee, étudiante, Bangkok

Financial Executive International

M. David Morris (États-Unis d'Amérique)

Gambia Public Utilities Regulatory Authority

M. Paul S. Mendy, Senior Finance Manager, Banjul

Geneva School of Diplomacy and International Relations

M. Osvaldo Agatiello, professeur

Global Alliance for Improved Nutrition

M. Craig Courtney, Resource mobilization manager (Suisse)

Global Reporting Initiative

M. Ernst Ligteringen, Directeur exécutif (Pays-Bas)

Harcourt Investment Consulting AG

M. Tommaso Ferrazzo, Directeur général (Suisse)

Hermes Investment Management Ltd.

M. Paul Lee, analyste de la gouvernance d'entreprise (Royaume-Uni)

Highland Good Steward Management

M. William Mills, Managing partner (États-Unis d'Amérique)

ICAC (Instituto de Contabilidad y Auditoría de Cuentas)

M<sup>me</sup> Maria Beatriz Batlle Martinez, chef de groupe, Division des normes comptables (Espagne)

IFAC (Fédération internationale des experts-comptables)

M. Mike Hathorn, Président (Royaume-Uni)

M. John Richard Stanford

M. Henry Saville, Président – IAESB (Pologne)

Innovest Strategic Value Advisers

M<sup>me</sup> Karina Wong, Senior Consultant (Royaume-Uni)

Institut chinois des experts-comptables agréés

M<sup>me</sup> Mei Luo, Directrice adjointe, Normes professionnelles, Beijing

M. Zhao Jizhe, assistant administratif, Beijing

Institut de comptabilité de Lituanie

M. Jaunius Simonavicius, Directeur adjoint, Vilnius



Institut der Wirtschaftsprüfer  
M. Norbert Breker, Directeur technique (Allemagne)

Institut des comptables agréés du Bangladesh  
M. Anwaruddin Chowdhury, ancien Président et membre du Conseil de l'Institut, Dhaka  
M. Mohammed Humayun Kabir, Président, Dhaka  
M. M. Syful Islam, Vice-Président, Dhaka

Institut des comptables agréés du Ghana  
M. Raymond A. Brown, Directeur exécutif, Accra

Institut des comptables agréés du Nigéria  
M. Olusoji Olumide Odukoya, comptable agréé, Abuja

Institut des comptables agréés du Pakistan  
M. Syed Asad Ali Shah

Institut des experts-comptables de la région de Samara  
M. Dmitry Yakovenko, Président (Fédération de Russie)  
M. Alexander Shestakov, assistant (Fédération de Russie)

Institut des experts-comptables et des auditeurs du Tadjikistan  
M<sup>me</sup> Farogat Gafurova, Administratrice publique en chef, Dushanbe

Institut des réviseurs d'entreprises  
M. David Szafran, expert (Belgique)

Institute for Social and Ethical Accountability  
M. Alan Knight, Head of Standards (Royaume-Uni)

Institute of Chartered Accountants of the United Kingdom  
M. Robert E. Langford, Sustainability Consultant, Londres

Institute of Public Management  
M. Andreas Bergmann, Directeur IPM (Suisse)

Internal Accounting Standards Committee Foundation  
M. Ken Creighton, Senior Manager (Royaume-Uni)

International Facility Management Association  
M. Xavier Rickenbacher, comptable, membre de l'IFMA, Finance ICS Corporate Services, Genève

International Financial Management Association  
M. Syed Azam Ali, consultant (Suisse)

Interpeace  
M. Martin Pieterse, Administrateur (Suisse)  
M. Matthias Stiefel, Vice-Président (Suisse)

J.K. Randle Professional Services

M. Bashorun J. K. Randle, Président et Directeur général, Abuja (Nigéria)

KPMG

M. Thomas Schmid, associé (Suisse)

NASBA (National Association of State Boards of Accountancy)

M<sup>me</sup> Linda Biek, Directrice des relations internationales (États-Unis d'Amérique)

Nevastar Finance SA

M. Fabien Duteil, Directeur général (Suisse)

Normes internationales d'information financière

M. Peter Walton, Directeur, IFRS News.net (Espagne)

OECT (Ordre des Experts Comptables de Tunisie)

M<sup>me</sup> Fattouma Gharsalli, expert-comptable, Comité des normes, Tunis

Organisme danois du commerce et des sociétés

M<sup>me</sup> Christina Wolfeld Gehring, chef de section, Copenhague

OTC (Osteosynthesis and Trauma Care Foundation)

M. Peter Illig, avocat (France)

Pacte mondial de l'ONU

M. Claude Fussler, porte-parole (France)

PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification)

M<sup>me</sup> Claire Blenkinsop, Directrice du développement (Suisse)

Pension Protection Fund

M. Aled Jones, Manager, Responsible Investment (Royaume-Uni)

PKA (Pensionskassernes Administration)

M<sup>me</sup> Susanne Roge Lund, analyste financier (Danemark)

PricewaterhouseCoopers

M. Hugo van den Ende, Director (Pays-Bas)

M. Lars-Olle Larsson, Principal Director (Suède)

M. David Mason (Suisse)

M<sup>me</sup> Seline Iseli, Senior consultant (Suisse)

M. Richard Golding, Senior consultant (Suisse)

M<sup>me</sup> Jordane Galasso, Senior Manager (Suisse)

M. Nicolas Ruibal, associé (Suisse)

Principal WG Capital

M. Torrio Osborne (États-Unis d'Amérique)

Principles for Responsible Investment

M. Eric James Gifford, Directeur exécutif (Royaume-Uni)

M. Donald McDonald, Président (Royaume-Uni)

M. Elliot Frankal, Communications Manager, United Kingdom School of Business

M. Najib Harabi, professeur d'économie (Suisse)

Scipion Capital Ltd.

M<sup>me</sup> Lindsey Clavel, membre du Conseil (Royaume-Uni)

Social Security and Housing, Financial Corporation (Gambie)

M. Momar Samba, Director of Audit, Banjul

Société financière internationale

M<sup>me</sup> Garvey Maxine, Senior Corporate Government Officer, Global Corporate Governance Forum (États-Unis d'Amérique)

SRI Engagement

M. Stephen Waygood, Head (Royaume-Uni)

The African Economist

M. Eyasu Solomon, Directeur du bureau international, Addis Abeba (Éthiopie)

Triple E

M<sup>me</sup> Lieske Van Santen, conseillère internationale

M. Ivo Mulder, consultant

UNISON (syndicat)

M. Colin Meech, National Officer (Royaume-Uni)

Université d'Arkansas

M<sup>me</sup> Karen Pincus, professeur (États-Unis d'Amérique)

Université de Genève

M<sup>me</sup> Catherine Ferrier, collaboratrice scientifique

Université de Grenoble

M<sup>me</sup> Albertine Azar, étudiante (France)

Université de Lettonie

M. Andrejs Ponomarjovs, maître de conférences, Institut de comptabilité, Riga

Université de Lodz

M. Wojciech Nowak, professeur, Département de comptabilité

M<sup>me</sup> Anna Szycha, professeur adjoint, Département de comptabilité, faculté de gestion

M<sup>me</sup> Irena Sobanska, professeur, faculté de gestion (Pologne)

Université de São Paulo

M<sup>me</sup> Maisa Ribeiro, Département de comptabilité (Brésil)

Université de Strathclyde

M. Andrea B. Coulson, conférencier en comptabilité (Royaume-Uni)

Université de Sydney

M<sup>me</sup> Ronita Singh, chargée de cours (Australie)

Université Dokuz Eylul

M. Serdar Ozkan, conseiller, faculté de commerce (Turquie)

Université nationale de Malaisie

M. Romlah Jaffar, Président, Kuala Lumpur

University of Business School

M. Samuel N. Y. Simpson, conférencier en comptabilité (Ghana)

-----